

Séance du 2 juillet 2018

Numéro : G-02

Classement Site Patrimonial Remarquable

Madame Michelle BELLEMAIN, Adjointe chargée de la Culture, Patrimoine et Rayonnement, explique que la Municipalité est consciente de l'intérêt architectural, historique, culturel et paysager de Belley et souhaite engager une démarche visant à en assurer sa protection, voire au-delà, de l'intégrer dans la promotion de son territoire.

Pour cela, il convient d'adresser aux services de l'Etat (DRAC) une lettre d'intention argumentée. Si la DRAC accepte cette demande, une étude préalable est à réaliser, avec pour vocation de définir le périmètre physique du Site Patrimonial Remarquable.

L'étape suivante est la validation de l'étude (PVAP) proprement dite qui inventorie les éléments à protéger et les prescriptions.

Le projet total, jusqu'au classement, est évalué entre 40 000 et 50 000 € HT, dont 50 % pourrait être subventionné par la DRAC. Ce projet pourrait aboutir dans 2 ans.

Concernant la lettre d'intention et le cahier des charges, le montant estimatif est de 5 000 € HT.

Aussi, il est proposé de formuler par cette délibération :

- l'engagement de la ville de Belley dans la démarche de classement en Site Patrimonial Remarquable (SPR).
- L'accompagnement par le CAUE pour dresser la lettre d'intention qui accompagnera la délibération et la rédaction du cahier des charges pour recruter un bureau d'études
- La demande de subventionnement de l'étude à la DRAC

En annexe de cette délibération, est ajouté un document sur le SPR communiqué par la DRAC

La commission Urbanisme, Travaux, Transport, Environnement a émis un avis favorable.

La commission Culture, Animation, Patrimoine a émis un avis favorable.

La commission des Finances a émis un avis favorable.

Les membres du Conseil municipal sont invités à se prononcer sur ce projet de démarche patrimoniale.

Après débats et renseignements complémentaires reçus,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE APPROUVE :

- L'engagement de la Ville de Belley dans la démarche de classement en Site Patrimonial Remarquable (SPR) ;
- L'accompagnement par le CAUE pour dresser la lettre d'intention qui accompagnera la délibération et la rédaction du cahier des charges pour recruter un bureau d'études ;
- La demande de subventionnement de l'étude à la DRAC.

AUTORISE LE MAIRE à passer et signer toutes pièces à intervenir pour la réalisation de cette opération.

La présente délibération sera transmise à Madame la Sous-Préfète de Belley



Pour Extrait Certifié Conforme,
Le Maire,


Pierre BERTHET

DEPARTEMENT
DE L'AIN

ARRONDISSEMENT
DE BELLEY

CANTON DE
BELLEY

COMMUNE DE
BELLEY

Nombre de
Conseillers en
exercice : 29

Nombre de Présents :
22

Nombre de Votants :
29

Le Maire de BELLEY certifie
que la convocation du Conseil
Municipal et le Compte-rendu de
la présente délibération ont été
affichés à la Mairie,
Conformément aux art. L2121-
10 et L5 du C.G.C.T.



LE MAIRE,

Pierre BERTHET

REPUBLIQUE FRANCAISE

001-210100343-20180702-DELG02-020718-
DE
Date de télétransmission : 09/07/2018
Date de réception préfecture : 09/07/2018

COPIE

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE du 2 juillet 2018

L'an deux mil dix-huit et le deux du mois de juillet, le Conseil Municipal de BELLEY dûment
convoqué par Monsieur Pierre BERTHET, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Pierre BERTHET, Maire

Etaient présents : MM Pierre BERTHET

Maire

Dimitri LAHUERTA

Adjoint

Rino TRAINI

«

Odile TREILLE

«

Cyrille GUERIN

«

Sylvie SCHREIBER

«

Angélica DA COSTA

«

Jean-Michel BERTHET

«

Michelle BELLEMAIN

«

Marie-Hélène DESCHAMPS Conseiller Municipal

Nadine THEVENOT

«

Jean-Yves HEDON

«

Pierre ROUX

«

Dominique SILLAUME

«

Annie DELPON-CHEMINET

«

Philibert MARQUIS

«

Dominique CANOT

«

Claude BREUIL

«

Joëlle VICTOR

«

Daniel GOYARD

«

Alain PASQUALIN

«

Claire ALLARD

«

POUVOIRS :

Michel MATHIEU à Nadine THEVENOT

Isabel DA SILVA à Michelle BELLEMIN

Nicole LAUBEZ-GIRERD à Marie-Hélène DESCHAMPS

Régine LEHEU à Sylvie SCHREIBER

Jean-Marc FOGNINI à Joëlle VICTOR

Régine CAMINET à Claire ALLARD

Philippe RODRIGUEZ à Alain PASQUALIN

SECRETAIRE DE SEANCE :

Philibert MARQUIS